

**CONCOURS D'ADJOINT TERRITORIAL D'ANIMATION  
PRINCIPAL DE 2<sup>ème</sup> CLASSE**

**TROISIÈME CONCOURS**

**SESSION 2023**

**SUJET**

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :

**Une série de questions sur la résolution d'un cas pratique relatif à une situation à laquelle un adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe peut être confronté.**

Durée : 1 heure 30

Coefficient : 3

**À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 3 pages.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

Vous êtes adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe à Animville (20 000 habitants), dans une maison de quartier de la commune.

L'adjoint au Maire en charge de la jeunesse est soucieux de la fréquentation des espaces de loisirs et des équipements sportifs, notamment chez les 12-18 ans dans la commune. En effet, une étude récente a démontré qu'à partir de l'entrée au collège, les filles étaient minoritaires dans les activités sportives et de loisirs.

Afin de répondre à la volonté politique de renforcer la fréquentation de la maison de quartier par les filles, votre directeur de structure vous demande de mettre en place des activités pédagogiques favorisant la mixité.

Informations complémentaires :

- La maison de quartier est ouverte en accueil libre aux mineurs âgés de 12 à 17 ans les mardis et vendredis après-midi de 16h00 à 19h00 ; les mercredis et samedis de 13h30 à 19h00 et tous les jours de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h00 durant les vacances scolaires.
- La structure est habilitée pour accueillir 80 jeunes par jour.
- Les filles représentent 30 % des effectifs en moyenne sur les activités sportives proposées par la municipalité. Elles sont davantage présentes dans des pratiques dites traditionnellement « féminines » (gymnastique, danse, équitation) et très peu présentes sur les pratiques dites traditionnellement « masculines » (football, boxe, rugby). Les activités qui enregistrent une fréquentation à peu près égale des filles et des garçons sont la natation et l'athlétisme.
- À l'école de musique de la ville, il y a autant de filles que de garçons.

Équipements à proximité de la maison de quartier :

- Un accueil de loisirs élémentaire
- Gymnase municipal
- Collège
- Parc municipal
- Médiathèque
- Mission locale
- Point information jeunesse

À l'aide de votre expérience professionnelle et de vos connaissances, répondez aux questions suivantes :

**Question 1 (2 points)**

Quels sont les besoins fondamentaux des 12-18 ans ? *4 éléments de réponses au moins sont attendus.*

**Question 2 (3 points)**

Pourquoi est-il utile de favoriser la mixité dans les accueils de jeunes ? *Vous donnerez trois éléments de réponse, en veillant à rédiger votre réponse.*

**Question 3 (6 points)**

Comment pouvez-vous mobiliser le public cible afin d'améliorer la fréquentation mixte de la structure ? Quels sont les partenaires internes et externes que vous pouvez mobiliser dans cet objectif ? *Vous présenterez au moins quatre actions et deux partenaires.*

**Question 4 (6 points)**

En fonction des réponses listées dans la question 2 :

- a) Proposer une nouvelle activité sportive adaptée à l'objectif de mixité, en indiquant les moyens nécessaires (humains, matériels voire financier).
- b) Proposer une après-midi thématique (hors activités sportives) adaptée à l'objectif de mixité. Vous en préciserez le contenu en indiquant les moyens nécessaires (humains, matériels voire financiers).

**Question 5 (3 points)**

Il convient maintenant de s'intéresser à l'évaluation de la fréquentation de la structure. À cette fin, quels indicateurs quantitatifs et qualitatifs proposeriez-vous pour mesurer l'égalité filles/garçons sur votre structure ? *Vous donnerez un exemple pour chacun des types d'indicateurs.*